

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

*Direction des soutiens et des finances*

**Arrêté du 24 décembre 2018 portant modification de la circonscription  
des brigades territoriales de Moûtiers et des Belleville (Savoie)**

NOR : INTJ1833221A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

La circonscription des brigades territoriales de Moûtiers et des Belleville (Savoie) est modifiée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Moûtiers et des Belleville exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1<sup>o</sup>) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 24 décembre 2018.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général, sous-directeur  
de l'organisation et des effectifs,*

A. BROWAËYS

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
<b>Moûtiers</b>	<b>Aigueblanche</b> <b>Bonneval</b> Bozel Brides-les-Bains Champagny-en-Vanoise Courchevel <b>Feissons-sur-Isère</b> Feissons-sur-Salins Hautecour <b>La Léchère</b> <b>Le Bois</b> <b>Les Allues</b> Les Avanchers-Valmorel Montagny Moûtiers Notre-Dame-du-Pré Planay Pralognan-la-Vanoise <b>Saint-Jean-de-Belleville</b> Saint-Marcel <b>Saint-Oyen</b> Salins-Fontaine	Bozel Brides-les-Bains Champagny-en-Vanoise Courchevel Feissons-sur-Salins <b>Grand-Aigueblanche</b> Hautecour <b>La Léchère</b> Les Allues Les Avanchers-Valmorel Montagny Moûtiers Notre-Dame-du-Pré Planay Pralognan-la-Vanoise Saint-Marcel Salins-Fontaine
<b>Les Belleville</b>	<b>Les Belleville</b>	<b>Les Belleville</b>